

Le 22 novembre 2018

Mesdames, Messieurs,

Ce lundi 3 décembre 2018 à 18 heures, au Salon Gothique de l'Hôtel de Ville, aura lieu l'installation du Conseil communal issu de l'élection du 14 octobre dernier conformément à l'article L1122-3 du CDLD.

En votre qualité d'élu(e) ou de suppléant(e), vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de cette séance d'installation.

Vous constaterez qu'à cette occasion vous serez invité(e) à prêter le serment de Conseiller(ère) communal(e) entre les mains de Monsieur le Bourgmestre Elio DI RUPO.

À la suite de quoi il sera procédé à la prestation de serment des membres du Collège issu de l'approbation du pacte de majorité.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de nos sentiments distingués.

Ordre du jour de la séance

SEANCE PUBLIQUE

Service : Secrétariat Communal

- 1 Communication relative à la validation des élections.
- 2 Examen des conditions d'éligibilité et des incompatibilités
- 3 Prestation de serment et installation des Conseillers communaux
- 4 Prise d'acte des désistements en vertu de l'article L1122 – 4 du CLCD.
- 5 Examen des conditions d'éligibilité et des incompatibilités des suppléants
- 6 Prestation de serment des suppléants
- 7 Formation du tableau de préséance des Conseillers communaux
- 8 Approbation du Pacte de Majorité
- 9 Prestation de serment du Bourgmestre
- 10 Prestation de serment des Echevins
- 11 Formation du tableau de préséance du Collège et du Conseil

12 Désignation des Conseillers de l'Action sociale

13 Désignation des Conseillers de Police

Service : GRH : Personnel Non- enseignant

14 PERSONNEL - Nominations, désignations, licenciements - Délégation au Collège Communal

Service : Secrétariat Communal

15 Déclaration de Politique générale. Présentation

Arrêté l'ordre du jour qui précède comportant 15 objets

En séance à Mons, le 22 novembre 2018

PAR LE COLLÈGE

La Directrice générale,
Cécile BRULARD

Le Bourgmestre-Président,
Elio DI RUPO

Secrétariat Communal

Présidence de M. DI RUPO, Bourgmestre sortant,
Présents : M. Nicolas MARTIN, Mme Catherine HOUDART, Mme Charlotte DE JAER, M. Achile SAKAS, M. Maxime POURTOIS, Mme Mélanie OUALI, M. Marc DARVILLE, Mme Catherine MARNEFFE, M. Marc BARVAIS
M. François COLLETTE, M. Jean-Paul DEPLUS, Mme Joëlle KAPOMPOLE, M. Richard MILLER, M. Bruno ROSSI, Mme Françoise COLINIA, Mme Savine MOUCHERON, Mme Khadija NAHIME, Mme Danièle BRICHAUX, M. Hervé JACQUEMIN, Mme Sandrine JOB, M. Georges-Louis BOUCHEZ, M. John JOOS, M. John BEUGNIES, Mme Marie MEUNIER, M. Samy KAYEMBE KALUNGA, M. Cédric MELIS, M. Stéphane BERNARD, M. Florent DUFRANE, M. Yves ANDRE, Mme Aliénor LEFEBVRE, Mme Opaline MEUNIER, M. Brahim OSIYER, M. David BOUILLON, M. Alexandre TODISCO, M. Samuël QUIEVY, M. Fabio RICCOBENE, M. Vincent CREPIN, M. Mathieu VELTRI, M. Guillaume SOUPART, M. Michaël Christopher MASSAKI MBAKI, Mme Cécile BLONDEAU, Mme Lucia GIUNTA, et Mme Cécile BRULARD, Directrice générale.

1^{er} OBJET : Communication relative à la validation des élections.

Le Conseil Communal,
Délibérant en séance publique,

PREND CONNAISSANCE DE :

la lecture donnée par la Directrice générale, du courrier du Gouverneur de la Province de Hainaut du 15 novembre 2018 reçu le 20 novembre par lequel il fait savoir que les élections communales du 14 octobre 2018 ont été validées.

"Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, spécialement les articles L4146-4 à L4146-17, tels que modifiés par le décret du 4 octobre 2018 modifiant le Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de réformer la tutelle, sur les pouvoirs locaux ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 8 mars 2018 portant classification des communes en application de l'article L1121-3, alinéa 1er, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu le procès-verbal des élections qui ont eu lieu le 14 octobre 2018, dans la Ville de Mons, pour le renouvellement du Conseil communal (45 sièges), en exécution de l'article L4124-1, §1er, dudit Code ;

Considérant qu'aucune réclamation n'a été introduite dans le délai légal fixé à l'article L4146-8, §1er' du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Considérant que, conformément à l'article L4146-6 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, la vérification de l'exactitude de la répartition des sièges entre les listes et de l'ordre dans lequel les conseillers ont été élus et les suppléants déclarés a été effectuée,

Considérant que les différentes opérations électorales sont donc réputées régulières ;

ARRETE

Article 1 : les élections du 14 octobre 2018, dans la Ville de Mons, sont validées.

Article 2 : Notification du présent arrêt est adressée immédiatement au Conseil communal de Mons."

Secrétariat Communal

Présidence de M. DI RUPO, Bourgmestre sortant,
Présents : M. Nicolas MARTIN, Mme Catherine HOUDART, Mme Charlotte DE JAER, M. Achile SAKAS, M. Maxime POURTOIS, Mme Mélanie OUALI, M. Marc DARVILLE, Mme Catherine MARNEFFE, M. Marc BARVAIS
M. François COLLETTE, M. Jean-Paul DEPLUS, Mme Joëlle KAPOMPOLE, M. Richard MILLER, M. Bruno ROSSI, Mme Françoise COLINIA, Mme Savine MOUCHERON, Mme Khadija NAHIME, Mme Danièle BRICHAUX, M. Hervé JACQUEMIN, Mme Sandrine JOB, M. Georges-Louis BOUCHEZ, M. John JOOS, M. John BEUGNIES, Mme Marie MEUNIER, M. Samy KAYEMBE KALUNGA, M. Cédric MELIS, M. Stéphane BERNARD, M. Florent DUFRANE, M. Yves ANDRE, Mme Aliénor LEFEBVRE, Mme Opaline MEUNIER, M. Brahim OSIYER, M. David BOUILLON, M. Alexandre TODISCO, M. Samuël QUIEVY, M. Fabio RICCOBENE, M. Vincent CREPIN, M. Mathieu VELTRI, M. Guillaume SOUPART, M. Michaël Christopher MASSAKI MBAKI, Mme Cécile BLONDEAU, Mme Lucia GIUNTA, et Mme Cécile BRULARD, Directrice générale.

2^{ème} OBJET : Examen des conditions d'éligibilité et des incompatibilités

Le Conseil Communal,
Délibérant en séance publique,

Considérant les conditions d'éligibilité prévues à l'article L 4142 – 1 §1er du CDLD et à l'article L 4121 – 1 du CDLD ;

Considérant les conditions liées au droit d'éligibilité selon les catégories prévues à l'article L 4142 – 1 § 2 du CDLD ;

Considérant que l'ensemble des élus remplissent les conditions d'éligibilité ;

Considérant les incompatibilités avec le mandat de Conseiller communal eu égard aux articles L1125-1, & 1er à L1125-7 du CDLD ;

Considérant qu'il apparait, après examen et réception des attestations sur l'honneur des 45 élus effectifs, que ces derniers ne présentent pas de conditions d'incompatibilités à l'exception d'un élu qui a été désigné Député provincial suite aux élections du 14 octobre 2018 ;

Considérant que cet élu, Pascal Lafosse, élu effectif au Conseil communal de Mons, par ailleurs désigné en date du 22 novembre 2018 Député Provincial du Hainaut, ne pourra siéger au sein du Conseil communal tant que l'incompatibilité demeurera et qu'il ne pourra donc prêter serment et sera remplacé par le 1er suppléant de son groupe politique ;

Considérant que Pascal Lafosse a notifié cette incompatibilité par écrit au Secrétariat communal en date du 21 novembre 2018 ;

prend acte des éléments sus exposés par le Président de séance.

Secrétariat Communal

Présidence de M. DI RUPO, Bourgmestre sortant,
Présents : M. Nicolas MARTIN, Mme Catherine HOUDART, Mme

Charlotte DE JAER, M. Achile SAKAS, M. Maxime POURTOIS, Mme Mélanie OUALI, M. Marc DARVILLE, Mme Catherine MARNEFFE, M. Marc BARVAIS
M. François COLLETTE, M. Jean-Paul DEPLUS, Mme Joëlle KAPOMPOLE, M. Richard MILLER, M. Bruno ROSSI, Mme Françoise COLINIA, Mme Savine MOUCHERON, Mme Khadija NAHIME, Mme Danièle BRICHAUX, M. Hervé JACQUEMIN, Mme Sandrine JOB, M. Georges-Louis BOUCHEZ, M. John JOOS, M. John BEUGNIES, Mme Marie MEUNIER, M. Samy KAYEMBE KALUNGA, M. Cédric MELIS, M. Stéphane BERNARD, M. Florent DUFRANE, M. Yves ANDRE, Mme Aliénor LEFEBVRE, Mme Opaline MEUNIER, M. Brahim OSIYER, M. David BOUILLON, M. Alexandre TODISCO, M. Samuël QUIEVY, M. Fabio RICCOBENE, M. Vincent CREPIN, M. Mathieu VELTRI, M. Guillaume SOUPART, M. Michaël Christopher MASSAKI MBAKI, Mme Cécile BLONDEAU, Mme Lucia GIUNTA, et Mme Cécile BRULARD, Directrice générale.

3^{ème} OBJET : Prestation de serment et installation des Conseillers communaux

Le Conseil Communal,
Délibérant en séance publique,

M. Elio Di Rupo, Président de séance, prête serment entre les mains du 1er Echevin sortant Nicolas Martin. Ensuite, les élus présents prêtent serment alternativement entre les mains du Président de séance Elio Di Rupo prescrit par l'article L 1126-1 du CDLD qui s'énonce comme suit « *Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux Lois du peuple belge* ».

Sont donc installés dans leur fonction de Conseillers :

N°	Noms	Prenoms	Date d'installation	ANCIENNETE	Nombre de suffrages nominatifs
1	DI RUPO	Elio	3/12/2018	36	7.664
43	GIUNTA	Lucia	3/12/2018	0	359
42	BLONDEAU	Cécile	3/12/2018	0	428
41	MASSAKI MBAKI	Michaël Christopher	3/12/2018	0	507
40	SOUPART	Guillaume	3/12/2018	0	527
39	VELTRI	Mathieu	3/12/2018	0	564
38	CREPIN	Vincent	3/12/2018	0	573
37	RICCOBENE	Fabio	3/12/2018	0	578
36	QUIEVY	Samuël	3/12/2018	0	596
35	TODISCO	Alexandre	3/12/2018	0	600
34	BOUILLON	David	3/12/2018	0	627
33	OSIYER	Brahim	3/12/2018	0	760
32	MEUNIER	Opaline	3/12/2018	0	1.727
31	LEFEBVRE	Aliénor	3/12/2018	1	610
30	ANDRE	Yves	3/12/2018	6	450
29	DUFRANE	Florent	3/12/2018	6	770
28	BERNARD	Stéphane	3/12/2018	6	780
27	MARNEFFE	Catherine	3/12/2018	6	874
26	MELIS	Cédric	3/12/2018	6	889
25	KAYEMBE KALUNGA	Samy	3/12/2018	6	899
24	MEUNIER	Marie	3/12/2018	6	929
23	BEUGNIES	John	3/12/2018	6	942
22	JOOS	John	3/12/2018	6	1.043
21	POURTOIS	Maxime	3/12/2018	6	1.350
20	DE JAER	Charlotte	3/12/2018	6	1.418

19	BOUCHEZ	Georges-Louis	3/12/2018	6	4.976
18	JOB	Sandrine	3/12/2018	12	611
17	JACQUEMIN	Hervé	3/12/2018	12	641
16	BRICHAUX	Danièle	3/12/2018	12	648
15	NAHIME	Khadija	3/12/2018	12	727
14	MOUCHERON	Savine	3/12/2018	12	973
13	COLINIA	Françoise	3/12/2018	12	1.073
12	BARVAIS	Marc	3/12/2018	12	2.210
11	ROSSI	Bruno	3/12/2018	18	710
10	MILLER	Richard	3/12/2018	18	1.823
9	KAPOMPOLE	Joëlle	3/12/2018	18	2.003
8	SAKAS	Achile	3/12/2018	18	2.082
7	HOUDART	Catherine	3/12/2018	18	3.375
6	MARTIN	Nicolas	3/12/2018	18	10.681
5	DEPLUS	Jean-Paul	3/12/2018	24	808
4	DARVILLE	Marc	3/12/2018	24	1.178
3	OUALI	Mélanie	3/12/2018	24	1.206
2	COLLETTE	François	3/12/2018	27	496

Secrétariat Communal

Présidence de M. DI RUPO, Bourgmestre sortant,
 Présents : M. Nicolas MARTIN, Mme Catherine HOUDART, Mme Charlotte DE JAER, M. Achile SAKAS, M. Maxime POURTOIS, Mme Mélanie OUALI, M. Marc DARVILLE, Mme Catherine MARNEFFE, M. Marc BARVAIS
 M. François COLLETTE, M. Jean-Paul DEPLUS, Mme Joëlle KAPOMPOLE, M. Richard MILLER, M. Bruno ROSSI, Mme Françoise COLINIA, Mme Savine MOUCHERON, Mme Khadija NAHIME, Mme Danièle BRICHAUX, M. Hervé JACQUEMIN, Mme Sandrine JOB, M. Georges-Louis BOUCHEZ, M. John JOOS, M. John BEUGNIES, Mme Marie MEUNIER, M. Samy KAYEMBE KALUNGA, M. Cédric MELIS, M. Stéphane BERNARD, M. Florent DUFRANE, M. Yves ANDRE, Mme Aliénor LEFEBVRE, Mme Opaline MEUNIER, M. Brahim OSIYER, M. David BOUILLON, M. Alexandre TODISCO, M. Samuël QUIEVY, M. Fabio RICCOBENE, M. Vincent CREPIN, M. Mathieu VELTRI, M. Guillaume SOUPART, M. Michaël Christopher MASSAKI MBAKI, Mme Cécile BLONDEAU, Mme Lucia GIUNTA, Conseillers communaux
 et Mme Cécile BRULARD, Directrice générale.

4^{ème} OBJET : Prise d'acte des désistements en vertu de l'article L1122 – 4 du CLCD.

Le Conseil Communal,
 Délibérant en séance publique,

Considérant l'article L1122 – 4 du CLCD qui stipule que tout candidat élu peut renoncer, avant son installation, au mandat qui lui a été conféré ; et que ce désistement pour être valable doit être notifié au Conseil communal,

Considérant le désistement de Mme Thérèse MICHELIS de la liste PTB, élue effective à la suite des élections du 14 octobre 2018, notifié en date du 24 octobre 2018 au Secrétariat communal ;

Considérant le désistement de Mme Fabienne CYRIAQUE, 1^{ère} suppléante de la liste PTB, notifié en date du 12 novembre 2018 au Secrétariat communal ;

Prend acte des désistements de Thérèse MICHELIS et Fabienne CYRIAQUE en qualité d'élue effective et d'élue

suppléante.

La présente sera notifiée par la Directrice générale aux deux intéressées.

Secrétariat Communal

Présidence de M. DI RUPO, Bourgmestre sortant,
Présents : M. Nicolas MARTIN, Mme Catherine HOUDART, Mme Charlotte DE JAER, M. Achile SAKAS, M. Maxime POURTOIS, Mme Mélanie OUALI, M. Marc DARVILLE, Mme Catherine MARNEFFE, M. Marc BARVAIS
M. François COLLETTE, M. Jean-Paul DEPLUS, Mme Joëlle KAPOMPOLE, M. Richard MILLER, M. Bruno ROSSI, Mme Françoise COLINIA, Mme Savine MOUCHERON, Mme Khadija NAHIME, Mme Danièle BRICHAUX, M. Hervé JACQUEMIN, Mme Sandrine JOB, M. Georges-Louis BOUCHEZ, M. John JOOS, M. John BEUGNIES, Mme Marie MEUNIER, M. Samy KAYEMBE KALUNGA, M. Cédric MELIS, M. Stéphane BERNARD, M. Florent DUFRANE, M. Yves ANDRE, Mme Aliénor LEFEBVRE, Mme Opaline MEUNIER, M. Brahim OSIYER, M. David BOUILLON, M. Alexandre TODISCO, M. Samuël QUIEVY, M. Fabio RICCOBENE, M. Vincent CREPIN, M. Mathieu VELTRI, M. Guillaume SOUPART, M. Michaël Christopher MASSAKI MBAKI, Mme Cécile BLONDEAU, Mme Lucia GIUNTA, Conseillers communaux
et Mme Cécile BRULARD, Directrice générale.

5^{ème} OBJET : Examen des conditions d'éligibilité et des incompatibilités des suppléants

Le Conseil Communal,
Délibérant en séance publique,

Considérant l'impossibilité pour Pascal LAFOSSE de siéger au sein du Conseil communal durant son incompatibilité politique ;

Considérant que dans ce cas, c'est le 1er suppléant de la liste PS, à savoir Aïcha ASMAOUI, qui est invitée à siéger en qualité de conseillère communale ;

Considérant le désistement de Thérèse MICHELS, élue effective sur la liste PTB;

Considérant le désistement de Fabienne CYRIAQUE, 1ere suppléante de la liste PTB,

Considérant que c'est le second suppléant de la liste PTB, à savoir Julien DELPLANQUE, qui est invité à siéger en qualité de Conseiller communal;

Prend acte que les suppléants appelés à siéger, Aïcha ASAMOUI et Julien DELPLANQUE, remplissent les conditions d'éligibilité et de compatibilité.

Secrétariat Communal

Présidence de M. DI RUPO, Bourgmestre sortant,
Présents : M. Nicolas MARTIN, Mme Catherine HOUDART, Mme Charlotte DE JAER, M. Achile SAKAS, M. Maxime POURTOIS, Mme Mélanie OUALI, M. Marc DARVILLE, Mme Catherine MARNEFFE, M. Marc BARVAIS
M. François COLLETTE, M. Jean-Paul DEPLUS, Mme Joëlle KAPOMPOLE, M. Richard MILLER, M. Bruno ROSSI, Mme Françoise

COLINIA, Mme Savine MOUCHERON, Mme Khadija NAHIME, Mme Danièle BRICHAUX, M. Hervé JACQUEMIN, Mme Sandrine JOB, M. Georges-Louis BOUCHEZ, M. John JOOS, M. John BEUGNIES, Mme Marie MEUNIER, M. Samy KAYEMBE KALUNGA, M. Cédric MELIS, M. Stéphane BERNARD, M. Florent DUFRANE, M. Yves ANDRE, Mme Aliénor LEFEBVRE, Mme Opaline MEUNIER, M. Brahim OSIYER, M. David BOUILLON, M. Alexandre TODISCO, M. Samuël QUIEVY, M. Fabio RICCOBENE, M. Vincent CREPIN, M. Mathieu VELTRI, M. Guillaume SOUPART, M. Michaël Christopher MASSAKI MBAKI, Mme Cécile BLONDEAU, Mme Lucia GIUNTA, Conseillers communaux et Mme Cécile BRULARD, Directrice générale.

6^{ème} OBJET : Prestation de serment des suppléants

Le Conseil Communal,
 Délibérant en séance publique,

Mme Aïcha ASMAOUI et M. Julien DELPLANQUE prêtent serment en qualité de Conseillers communaux, entre les mains du Président de séance comme prescrit par l'article L 1126-1 du CDLD et qui s'énonce comme suit « Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux Lois du peuple belge ».

Secrétariat Communal

Présidence de M. DI RUPO, Bourgmestre sortant,
 Présents : M. Nicolas MARTIN, Mme Catherine HOUDART, Mme Charlotte DE JAER, M. Achile SAKAS, M. Maxime POURTOIS, Mme Mélanie OUALI, M. Marc DARVILLE, Mme Catherine MARNEFFE, M. Marc BARVAIS
 M. François COLLETTE, M. Jean-Paul DEPLUS, Mme Joëlle KAPOMPOLE, M. Richard MILLER, M. Bruno ROSSI, Mme Françoise COLINIA, Mme Savine MOUCHERON, Mme Khadija NAHIME, Mme Danièle BRICHAUX, M. Hervé JACQUEMIN, Mme Sandrine JOB, M. Georges-Louis BOUCHEZ, M. John JOOS, M. John BEUGNIES, Mme Marie MEUNIER, M. Samy KAYEMBE KALUNGA, M. Cédric MELIS, M. Stéphane BERNARD, M. Florent DUFRANE, M. Yves ANDRE, Mme Aliénor LEFEBVRE, Mme Opaline MEUNIER, M. Brahim OSIYER, M. David BOUILLON, M. Alexandre TODISCO, M. Samuël QUIEVY, M. Fabio RICCOBENE, M. Vincent CREPIN, M. Mathieu VELTRI, Mme Aïcha ASMAOUI, M. Guillaume SOUPART, M. Michaël Christopher MASSAKI MBAKI, Mme Cécile BLONDEAU, Mme Lucia GIUNTA, M. Julien DELPLANQUE, Conseillers communaux et Mme Cécile BRULARD, Directrice générale.

7^{ème} OBJET : Formation du tableau de préséance des Conseillers communaux

Le Conseil Communal,
 Délibérant en séance publique,

Tenant compte de l'ancienneté de service de certains conseillers et des résultats des dernières élections, l'ordre de préséance est fixé comme suit :

N°	Noms	Prenoms	Date d'installation	ANCIENNETE	Nombre de suffrages nominatifs
1	DI RUPO	Elio	3/12/2018	36 ans	7.664

2	COLLETTE	François	3/12/2018	27 ans	496
3	OUALI	Mélanie	3/12/2018	24 ans	1.206
4	DARVILLE	Marc	3/12/2018	24 ans	1.178
5	DEPLUS	Jean-Paul	3/12/2018	24 ans	808
6	MARTIN	Nicolas	3/12/2018	18 ans	10.681
7	HOUDART	Catherine	3/12/2018	18 ans	3.375
8	SAKAS	Achile	3/12/2018	18 ans	2.082
9	KAPOMPOLE	Joëlle	3/12/2018	18 ans	2.003
10	MILLER	Richard	3/12/2018	18 ans	1.823
11	ROSSI	Bruno	3/12/2018	18 ans	710
12	BARVAIS	Marc	3/12/2018	12 ans	2.210
13	COLINIA	Françoise	3/12/2018	12 ans	1.073
14	MOUCHERON	Savine	3/12/2018	12 ans	973
15	NAHIME	Khadija	3/12/2018	12 ans	727
16	BRICHAUX	Danièle	3/12/2018	12 ans	648
17	JACQUEMIN	Hervé	3/12/2018	12 ans	641
18	JOB	Sandrine	3/12/2018	12 ans	611
19	BOUCHEZ	Georges-Louis	3/12/2018	6 ans	4.976
20	DE JAER	Charlotte	3/12/2018	6 ans	1.418
21	POURTOIS	Maxime	3/12/2018	6 ans	1.350
22	JOOS	John	3/12/2018	6 ans	1.043
23	BEUGNIES	John	3/12/2018	6 ans	942
24	MEUNIER	Marie	3/12/2018	6 ans	929
25	KAYEMBE KALUNGA	Samy	3/12/2018	6 ans	899
26	MELIS	Cédric	3/12/2018	6 ans	889
27	MARNEFFE	Catherine	3/12/2018	6 ans	874
28	BERNARD	Stéphane	3/12/2018	6 ans	780
29	DUFRANE	Florent	3/12/2018	6 ans	770
30	ANDRE	Yves	3/12/2018	6 ans	450
31	LEFEBVRE	Aliénor	3/12/2018	1 an	610
32	MEUNIER	Opaline	3/12/2018	0 an	1.727
33	OSIYER	Brahim	3/12/2018	0 an	760
34	BOUILLON	David	3/12/2018	0 an	627
35	TODISCO	Alexandre	3/12/2018	0 an	600
36	QUIEVY	Samuël	3/12/2018	0 an	596
37	RICCOBENE	Fabio	3/12/2018	0 an	578
38	CREPIN	Vincent	3/12/2018	0 an	573
39	VELTRI	Mathieu	3/12/2018	0 an	564
40	ASMAOUI	Aïcha	3/12/2018	0 an	549
41	SOUPART	Guillaume	3/12/2018	0 an	527
42	MASSAKI MBAKI	Michaël Christopher	3/12/2018	0 an	507
43	BLONDEAU	Cécile	3/12/2018	0 an	428
44	GIUNTA	Lucia	3/12/2018	0 an	359
45	DELPLANQUE	Julien	3/12/2018	0 an	255

Secrétariat Communal

Présidence de M. DI RUPO, Bourgmestre sortant,
Présents : M. Nicolas MARTIN, Mme Catherine HOUDART, Mme
Charlotte DE JAER, M. Achile SAKAS, M. Maxime POURTOIS, Mme
Mélanie OUALI, M. Marc DARVILLE, Mme Catherine MARNEFFE,
M. Marc BARVAIS
M. François COLLETTE, M. Jean-Paul DEPLUS, Mme Joëlle
KAPOMPOLE, M. Richard MILLER, M. Bruno ROSSI, Mme Françoise
COLINIA, Mme Savine MOUCHERON, Mme Khadija NAHIME, Mme

Danièle BRICHAUX, M. Hervé JACQUEMIN, Mme Sandrine JOB, M. Georges-Louis BOUCHEZ, M. John JOOS, M. John BEUGNIES, Mme Marie MEUNIER, M. Samy KAYEMBE KALUNGA, M. Cédric MELIS, M. Stéphane BERNARD, M. Florent DUFRANE, M. Yves ANDRE, Mme Aliénor LEFEBVRE, Mme Opaline MEUNIER, M. Brahim OSIYER, M. David BOUILLON, M. Alexandre TODISCO, M. Samuël QUIEVY, M. Fabio RICCOBENE, M. Vincent CREPIN, M. Mathieu VELTRI, Mme Aïcha ASMAOUI, M. Guillaume SOUPART, M. Michaël CHRISTOPHER MASSAKI MBAKI, Mme Cécile BLONDEAU, Mme Lucia GIUNTA, M. Julien DELPLANQUE, Conseillers communaux et Mme Cécile BRULARD, Directrice générale.

8^{ème} OBJET : Approbation du Pacte de Majorité

Le Conseil Communal,
Délibérant en séance publique,

Vu l'article L1123-1 du CDLD ;

Vu le résultat des élections du 14 octobre 2018, duquel il résulte que les groupes politiques du Conseil communal sont constitués de la manière suivante :

PS : 23 sièges
Mons en Mieux : 11 sièges
Ecolo : 6 sièges
PTB : 3 sièges
CDH : 2 sièges

Vu le Pacte de majorité signé entre les groupes politiques PS – ECOLO, déposé entre les mains de la Directrice générale en date du 12 novembre 2018 ;

Considérant que ce Pacte est recevable, car il :

- mentionne les groupes politiques qui y sont parties,
- contient l'indication du Bourgmestre, des Echevins et du Président de CPAS pressenti ;
- est signé par l'ensemble des personnes y désignées et par la majorité des membres de chaque groupe politique dont au moins un membre est proposé pour participer au Collège ;

Considérant qu'il y a lieu d'adopter le Pacte de majorité, à la majorité des membres présents du Conseil ;
Pour ces motifs,

Après en avoir délibéré ;

ADOPTE,
par 29 voix contre 16

Le Pacte de Majorité suivant :

Bourgmestre : M. Nicolas MARTIN

Echevins :

Mme Catherine HOUDART, 1^{ère} Echevine
Mme Charlotte DE JAER, 2^{ème} Echevine
M. Achile SAKAS, 3^{ème} Echevin
M. Maxime POURTOIS, 4^{ème} Echevin
Mme Mélanie OUALI, 5^{ème} Echevine

M. Marc DARVILLE, 6ème Echevin
Mme Catherine MARNEFFE, 7ème Echevine

Présidente du CPAS pressentie : Mme Marie MEUNIER

Secrétariat Communal

Présidence de M. DI RUPO, Bourgmestre sortant,
Présents : M. Nicolas MARTIN, Mme Catherine HOUDART, Mme Charlotte DE JAER, M. Achile SAKAS, M. Maxime POURTOIS, Mme Mélanie OUALI, M. Marc DARVILLE, Mme Catherine MARNEFFE, M. Marc BARVAIS
M. François COLLETTE, M. Jean-Paul DEPLUS, Mme Joëlle KAPOMPOLE, M. Richard MILLER, M. Bruno ROSSI, Mme Françoise COLINIA, Mme Savine MOUCHERON, Mme Khadija NAHIME, Mme Danièle BRICHAUX, M. Hervé JACQUEMIN, Mme Sandrine JOB, M. Georges-Louis BOUCHEZ, M. John JOOS, M. John BEUGNIES, Mme Marie MEUNIER, M. Samy KAYEMBE KALUNGA, M. Cédric MELIS, M. Stéphane BERNARD, M. Florent DUFRANE, M. Yves ANDRE, Mme Aliénor LEFEBVRE, Mme Opaline MEUNIER, M. Brahim OSIYER, M. David BOUILLON, M. Alexandre TODISCO, M. Samuël QUIEVY, M. Fabio RICCOBENE, M. Vincent CREPIN, M. Mathieu VELTRI, Mme Aïcha ASMAOUI, M. Guillaume SOUPART, M. Michaël Christopher MASSAKI MBAKI, Mme Cécile BLONDEAU, Mme Lucia GIUNTA, M. Julien DELPLANQUE, Conseillers communaux et Mme Cécile BRULARD, Directrice générale.

9^{ème} OBJET : Prestation de serment du Bourgmestre

Le Conseil Communal,
Délibérant en séance publique,

M. Nicolas MARTIN prête serment en qualité de Bourgmestre et cite le serment prescrit par l'article L 1126-1 du CDLD qui s'énonce comme suit « *Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux Lois du peuple belge* » entre les mains du Président de séance, Elio DI RUPO

M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre, reprend la Présidence de la séance.

Secrétariat Communal

Présidence de M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre,
Présents : Mme Catherine HOUDART, Mme Charlotte DE JAER, M. Achile SAKAS, M. Maxime POURTOIS, Mme Mélanie OUALI, M. Marc DARVILLE, Mme Catherine MARNEFFE, Echevins, M. Marc BARVAIS, Président du CPAS
M. Elio DI RUPO, M. François COLLETTE, M. Jean-Paul DEPLUS, Mme Joëlle KAPOMPOLE, M. Richard MILLER, M. Bruno ROSSI, Mme Françoise COLINIA, Mme Savine MOUCHERON, Mme Khadija NAHIME, Mme Danièle BRICHAUX, M. Hervé JACQUEMIN, Mme Sandrine JOB, M. Georges-Louis BOUCHEZ, M. John JOOS, M. John BEUGNIES, Mme Marie MEUNIER, M. Samy KAYEMBE KALUNGA, M. Cédric MELIS, M. Stéphane BERNARD, M. Florent DUFRANE, M. Yves ANDRE, Mme Aliénor LEFEBVRE, Mme Opaline MEUNIER, M. Brahim OSIYER, M. David BOUILLON, M. Alexandre TODISCO, M. Samuël QUIEVY, M. Fabio RICCOBENE, M. Vincent CREPIN, M.

Mathieu VELTRI, Mme Aïcha ASMAOUI, M. Guillaume SOUPART, M. Michaël Christopher MASSAKI MBAKI, Mme Cécile BLONDEAU, Mme Lucia GIUNTA, M. Julien DELPLANQUE, Conseillers communaux et Mme Cécile BRULARD, Directrice générale.

10^{ème} OBJET : Prestation de serment des Echevins

Le Conseil Communal,
Délibérant en séance publique,

Considérant que lors du renouvellement intégral des conseillers communaux, le nombre d'Echevins déterminés à l'article L 1123-9 en application de l'article 1121-3 est réduit d'une unité dans les communes comptant au moins vingt mille habitants.

Le Bourgmestre M. Nicolas MARTIN reçoit ensuite la prestation de serment des Echevins à savoir :

Mme Catherine HOUDART, 1^{ère} Echevine
Mme Charlotte DE JAER, 2^{ème} Echevine
M. Achile SAKAS, 3^{ème} Echevin
M. Maxime POURTOIS, 4^{ème} Echevin
Mme Mélanie OUALI, 5^{ème} Echevine
M. Marc DARVILLE, 6^{ème} Echevin
Mme Catherine MARNEFFE, 7^{ème} Echevine

Qui prêtent le serment prescrit par l'article 1126-1 du CDLD qui s'énonce comme suit « *Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux Lois du peuple belge* ».

Secrétariat Communal

Présidence de M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre,
Présents : Mme Catherine HOUDART, Mme Charlotte DE JAER, M. Achile SAKAS, M. Maxime POURTOIS, Mme Mélanie OUALI, M. Marc DARVILLE, Mme Catherine MARNEFFE, Echevins,
M. Marc BARVAIS, Président du CPAS
M. Elio DI RUPO, M. François COLLETTE, M. Jean-Paul DEPLUS, Mme Joëlle KAPOMPOLE, M. Richard MILLER, M. Bruno ROSSI, Mme Françoise COLINIA, Mme Savine MOUCHERON, Mme Khadija NAHIME, Mme Danièle BRICHAUX, M. Hervé JACQUEMIN, Mme Sandrine JOB, M. Georges-Louis BOUCHEZ, M. John JOOS, M. John BEUGNIES, Mme Marie MEUNIER, M. Samy KAYEMBE KALUNGA, M. Cédric MELIS, M. Stéphane BERNARD, M. Florent DUFRANE, M. Yves ANDRE, Mme Aliénor LEFEBVRE, Mme Opaline MEUNIER, M. Brahim OSIYER, M. David BOUILLON, M. Alexandre TODISCO, M. Samuël QUIEVY, M. Fabio RICCOBENE, M. Vincent CREPIN, M. Mathieu VELTRI, Mme Aïcha ASMAOUI, M. Guillaume SOUPART, M. Michaël Christopher MASSAKI MBAKI, Mme Cécile BLONDEAU, Mme Lucia GIUNTA, M. Julien DELPLANQUE, Conseillers communaux et Mme Cécile BRULARD, Directrice générale.

11^{ème} OBJET : Formation du tableau de préséance du Collège et du Conseil

Le Conseil Communal,
 Délibérant en séance publique,

L'ordre de préséance des membres du Collège et du Conseil est établi comme suit :

N°	Noms	Prenoms	Date d'installation	ANCIENNETE	Nombre de suffrages nominatifs	TITRE
1	MARTIN	Nicolas	3/12/2018	18	10.681	Bourgmestre
2	HOUDART	Catherine	3/12/2018	18	3.375	1ère Echevine
3	DE JAER	Charlotte	3/12/2018	6	1.418	2ème Echevine
4	SAKAS	Achile	3/12/2018	18	2.082	3ème Echevin
5	POURTOIS	Maxime	3/12/2018	6	1.350	4ème Echevin
6	OUALI	Mélanie	3/12/2018	24	1.206	5ème Echevine
7	DARVILLE	Marc	3/12/2018	24	1.178	6ème Echevine
8	MARNEFFE	Catherine	3/12/2018	6	874	7ème Echevine
9	BARVAIS	Marc	3/12/2018	12	2.210	Président du CPAS
10	DI RUPO	Elio	3/12/2018	36	7.664	Conseiller communal
11	COLLETTE	François	3/12/2018	27	496	Conseiller communal
12	DEPLUS	Jean-Paul	3/12/2018	24	808	Conseiller communal
13	KAPOMPOLE	Joëlle	3/12/2018	18	2.003	Conseillère communale
14	MILLER	Richard	3/12/2018	18	1.823	Conseiller communal
15	ROSSI	Bruno	3/12/2018	18	710	Conseiller communal
16	COLINIA	Françoise	3/12/2018	12	1.073	Conseillère communale
17	MOUCHERON	Savine	3/12/2018	12	973	Conseillère communale
18	NAHIME	Khadija	3/12/2018	12	727	Conseillère communale
19	BRICHAUX	Danièle	3/12/2018	12	648	Conseillère communale
20	JACQUEMIN	Hervé	3/12/2018	12	641	Conseiller communal
21	JOB	Sandrine	3/12/2018	12	611	Conseillère communale
22	BOUCHEZ	Georges-Louis	3/12/2018	6	4.976	Conseiller communal
23	JOOS	John	3/12/2018	6	1.043	Conseiller communal
24	BEUGNIES	John	3/12/2018	6	942	Conseiller communal
25	MEUNIER	Marie	3/12/2018	6	929	Conseillère communale
26	KAYEMBE KALUNGA	Samy	3/12/2018	6	899	Conseiller communal

27	MELIS	Cédric	3/12/2018	6	889	Conseiller communal
28	BERNARD	Stéphane	3/12/2018	6	780	Conseiller communal
29	DUFRANE	Florent	3/12/2018	6	770	Conseiller communal
30	ANDRE	Yves	3/12/2018	6	450	Conseiller communal
31	LEFEBVRE	Aliénor	3/12/2018	1	610	Conseillère communale
32	MEUNIER	Opaline	3/12/2018	0	1.727	Conseillère communale
33	OSIYER	Brahim	3/12/2018	0	760	Conseiller communal
34	BOUILLON	David	3/12/2018	0	627	Conseiller communal
35	TODISCO	Alexandre	3/12/2018	0	600	Conseiller communal
36	QUIEVY	Samuël	3/12/2018	0	596	Conseiller communal
37	RICCOBENE	Fabio	3/12/2018	0	578	Conseiller communal
38	CREPIN	Vincent	3/12/2018	0	573	Conseiller communal
39	VELTRI	Mathieu	3/12/2018	0	564	Conseiller communal
40	ASMAOUI	Aïcha	3/12/2018	0	549	Conseillère communale
41	SOUPART	Guillaume	3/12/2018	0	527	Conseiller communal
42	MASSAKI MBAKI	Michaël Christopher	3/12/2018	0	507	Conseiller communal
43	BLONDEAU	Cécile	3/12/2018	0	428	Conseillère communale
44	GIUNTA	Lucia	3/12/2018	0	359	Conseillère communale
45	DELPLANQUE	Julien	3/12/2018	0	255	Conseiller communal

Secrétariat Communal

Présidence de M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre,
Présents : Mme Catherine HOUDART, Mme Charlotte DE JAER, M. Achile SAKAS, M. Maxime POURTOIS, Mme Mélanie OUALI, M. Marc DARVILLE, Mme Catherine MARNEFFE, Echevins,
M. Marc BARVAIS, Président du CPAS
M. Elio DI RUPO, M. François COLLETTE, M. Jean-Paul DEPLUS, Mme Joëlle KAPOMPOLE, M. Richard MILLER, M. Bruno ROSSI, Mme Françoise COLINIA, Mme Savine MOUCHERON, Mme Khadija NAHIME, Mme Danièle BRICHAUX, M. Hervé JACQUEMIN, Mme Sandrine JOB, M. Georges-Louis BOUCHEZ, M. John JOOS, M. John BEUGNIES, Mme Marie MEUNIER, M. Samy KAYEMBE KALUNGA, M. Cédric MELIS, M. Stéphane BERNARD, M. Florent DUFRANE, M. Yves ANDRE, Mme Aliénor LEFEBVRE, Mme Opaline MEUNIER, M. Brahim OSIYER, M. David BOUILLON, M. Alexandre TODISCO, M. Samuël QUIEVY, M. Fabio RICCOBENE, M. Vincent CREPIN, M.

Mathieu VELTRI, Mme Aïcha ASMAOUI, M. Guillaume SOUPART, M. Michaël Christopher MASSAKI MBAKI, Mme Cécile BLONDEAU, Mme Lucia GIUNTA, M. Julien DELPLANQUE, Conseillers communaux et Mme Cécile BRULARD, Directrice générale.

12^{ème} OBJET : Désignation des Conseillers de l'Action sociale

Le Conseil Communal,
 Délibérant en séance publique,

Vu la validation des élections communales du 14 octobre 2018 notifiée par Arrêté du Gouverneur en date du 15 novembre 2018;

Vu les articles 10, 11 et 12 de la Loi organique des CPAS ;

Vu les listes de candidats présentées,

Considérant que chaque liste est recevable, qu'elle ne comporte pas plus de candidats qu'il n'en revient au groupe politique concerné et que les règles de priorités prévues à l'article 10 précité sont respectées ;

Acte dès lors à l'unanimité la désignation en qualité de Conseillers de l'Action sociale des personnes suivantes :

NOM	PRENOM	GROUPE POLITIQUE
MEUNIER	Marie	Parti socialiste
BOUCHEZ	Chantal	Parti socialiste
DIEU	Marie-Claire	Parti socialiste
GHISLAIN	Eric	Parti socialiste
COQUEREAU	Nathalie	Parti socialiste
MARTINES	Diego	Parti socialiste
DUPONT	Benjamin	Parti socialiste
BARONE	Umberto	Ecolo
COPPENS	Baptiste	Ecolo
LOUIS	Thierry	Mons en Mieux
MAHY	Frédérique	Mons en Mieux
DUFOUR	Aurélie	Mons en Mieux
CYRIQUE	Fabienne	PTB

Secrétariat Communal

Présidence de M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre,
 Présents : Mme Catherine HOUDART, Mme Charlotte DE JAER, M. Achile SAKAS, M. Maxime POURTOIS, Mme Mélanie OUALI, M. Marc DARVILLE, Mme Catherine MARNEFFE, Echevins,
 M. Marc BARVAIS, Président du CPAS
 M. Elio DI RUPO, M. François COLLETTE, M. Jean-Paul DEPLUS, Mme Joëlle KAPOMPOLE, M. Richard MILLER, M. Bruno ROSSI, Mme Françoise COLINIA, Mme Savine MOUCHERON, Mme Khadija NAHIME, Mme Danièle BRICHAUX, M. Hervé JACQUEMIN, Mme Sandrine JOB, M. Georges-Louis BOUCHEZ, M. John JOOS, M. John BEUGNIES, Mme Marie MEUNIER, M. Samy KAYEMBE KALUNGA, M. Cédric MELIS, M. Stéphane BERNARD, M. Florent DUFRANE, M. Yves ANDRE, Mme Aliénor LEFEBVRE, Mme Opaline MEUNIER, M. Brahim OSIYER, M. David BOUILLON, M. Alexandre TODISCO, M. Samuël QUIEVY, M. Fabio RICCOBENE, M. Vincent CREPIN, M.

Mathieu VELTRI, Mme Aïcha ASMAOUI, M. Guillaume SOUPART, M. Michaël Christopher MASSAKI MBAKI, Mme Cécile BLONDEAU, Mme Lucia GIUNTA, M. Julien DELPLANQUE, Conseillers communaux et Mme Cécile BRULARD, Directrice générale.

13^{ème} OBJET : Désignation des Conseillers de Police

Le Conseil Communal,
 Délibérant en séance publique,

Vu la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux;

Vu l'arrêté royal du 20 décembre 2000 relatif à l'élection des membres du conseil de police dans chaque conseil communal ;

Considérant que l'article 18 de ladite loi prévoit que l'élection des membres du conseil de police a lieu au cours de la séance publique lors de laquelle le conseil communal est installé ou au plus tard dans les dix jours. Si ce dernier jour est un samedi, un dimanche ou un jour férié légal, ce délai est prolongé jusqu'au prochain jour qui n'est pas un samedi, un dimanche ou un jour férié légal ;

Considérant que le conseil de police de la zone pluricommunale de Mons-Quévy est composé de **23** membres élus, conformément à l'article 12, alinéa 1er, de la loi du 7 décembre 1998;

Considérant que, conformément à l'article 12, alinéa 2, de la loi du 7 décembre 1996, le conseil communal de la Ville de Mons doit procéder à l'élection de **21** membres du conseil communal au conseil de police;

Considérant que chacun des 45 conseillers communaux dispose de 8 voix, conformément à l'article 12 de la loi du 7 décembre 1998;

Vu les actes de présentation, au nombre de 5, introduits conformément aux articles 2, 4 et 5 de l'arrêté royal du 20 décembre 2000 relatif à l'élection des membres du conseil de police dans chaque conseil communal;

Considérant que, respectivement, ces actes présentent les candidats mentionnés ci-après et qu'ils sont signés par les élus au conseil communal suivants :

- Acte de présentation déposé par M. Marc DARVILLE, Echevin PS:

Membres effectifs	Membres suppléants
BERNARD Stéphane	KAPOMPOLE Joëlle
BRICHAUX Danièle	KAPOMPOLE Joëlle
DEPLUS Jean-Paul	KAPOMPOLE Joëlle
JOB Sandrine	KAPOMPOLE Joëlle
JOOS John	KAPOMPOLE Joëlle
KAYEMBE KALUNGA Samy	KAPOMPOLE Joëlle
MELIS Cédric	KAPOMPOLE Joëlle
NAHIME Khadija	KAPOMPOLE Joëlle
OSIYER Brahi	KAPOMPOLE Joëlle
ROSSI Bruno	KAPOMPOLE Joëlle
TODISCO Alexandre	KAPOMPOLE Joëlle

- Acte de présentation déposé par M. Samuel QUIEVY (ECOLO):

Membres effectifs	Membres suppléants
BLONDEAU Cécile	QUIEVY Samuël
CREPIN Vincent	QUIEVY Samuël

LEFEBVRE Aliénor	QUIEVY Samuel
------------------	---------------

- **Acte de présentation déposé par Georges-Louis BOUCHEZ Conseiller Communal Mons en Mieux**

Membres effectifs	Membres suppléants
DUFRANE Florent	
MEUNIER Opaline	
JACQUEMIN Hervé	
VELTRI Mathieu	
Georges-Louis BOUCHEZ	

- **Acte de présentation déposé par Savine MOUCHERON, Echevine (AGORA-CDH):**

Membres effectifs	Membres suppléants
ANDRE Yves	MOUCHERON Savine

- **Acte de présentation déposé par M. John BEUGNIES, Conseiller Communal PTB:**

Membres effectifs	Membres suppléants
BEUGNIES John	

Vu la liste de candidats établie par le Bourgmestre, conformément à l'article 7 de l'arrêté royal précité, sur la base desdits actes de présentation et libellée comme suit :

CANDIDATS EFFECTIFS	CANDIDATS SUPPLEANTS
ANDRE Yves	MOUCHERON Savine
BERNARD Stéphane	KAPOMPOLE Joëlle
BEUGNIES John	
BLONDEAU Cécile	QUIEVY Samuël
BOUCHEZ Georges-Louis	
BRICHAUX Danièle	KAPOMPOLE Joëlle
CREPIN Vincent	QUIEVY Samuël
DEPLUS Jean-Paul	KAPOMPOLE Joëlle
DUFRANE Florent	
JACQUEMIN Hervé	
JOB Sandrine	KAPOMPOLE Joëlle
JOOS John	KAPOMPOLE Joëlle
KAYEMBE KALUNGA Samy	KAPOMPOLE Joëlle
LEFEBVRE Aliénor	QUIEVY Samuel
MELIS Cédric	KAPOMPOLE Joëlle
MEUNIER Opaline	
NAHIME Khadija	KAPOMPOLE Joëlle
OSIYER Brahi	KAPOMPOLE Joëlle
ROSSI Bruno	KAPOMPOLE Joëlle
TODISCO Alexandre	KAPOMPOLE Joëlle
VELTRI Mathieu	

Etablit que M. MASSAKI MBAKI Michael Christopher et M. SOUPART Guillaume Conseillers communaux (les deux moins âgés), M. TODISCO Alexandre étant candidat, assistent le bourgmestre lors des opérations du scrutin et du recensement des voix (article 10 de l'arrêté royal du 20 décembre 2000) ;

Va procéder, en séance publique et à scrutin secret, à l'élection des membres effectifs et de leurs suppléants du conseil de police :

- **45** conseillers prennent part aux scrutins et reçoivent chacun 8 bulletins de vote;

- **360** bulletins de vote sont remis au bourgmestre et à ses assesseurs;

Considérant qu'un premier vote émis a dû être déclaré non valide dans la mesure où certains conseillers ont émis 5 voix par bulletin soit un total de 40 voix par conseiller;

Qu'il a dès lors été procédé à un second vote;

Que le recensement des voix donne le résultat suivant :

- 360 bulletins valables,
- 0 bulletins blancs,

Les suffrages exprimés sur les bulletins de vote valables, se répartissent comme suit:

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS EFFECTIFS	NOMBRE DE VOIX OBTENUES
ANDRE Yves	16
BERNARD Stéphane	17
BEUGNIES John	24
BLONDEAU Cécile	17
BOUCHEZ Georges-Louis	
BRICHAUX Danièle	17
CREPIN Vincent	14
DEPLUS Jean-Paul	17
DUFRANE Florent	18
JACQUEMIN Hervé	18
JOB Sandrine	17
JOOS John	17
KAYEMBE KALUNGA Sammy	17
LEFEBVRE Aliénor	17
MELIS Cédric	17
MEUNIER Opaline	17
NAHIME Khadija	17
OSIYER Brahi	17
ROSSI Bruno	17
TODISCO Alexandre	14
VELTRI Mathieu	17
Nombre total de votes :	360

Constata que les suffrages ont été exprimés au nom de candidats membres effectifs présentés selon les règles ;

Constata que **21** candidats membres effectifs, qui ont obtenu le plus grand nombre de voix, sont élus ;

Par conséquent, le bourgmestre constate que :

Sont élus membres effectifs du conseil de police :	Les candidats présentés à titre de suppléants pour chaque membre effectif élu mentionné ci-contre sont, de plein droit et dans l'ordre de l'acte de présentation, suppléants de ces membres effectifs.
ANDRE Yves	MOUCHERON Savine
BERNARD Stéphane	KAPOMPOLE Joëlle
BEUGNIES John	
BLONDEAU Cécile	QUIEVY Samuel
BOUCHEZ Georges-Louis	
BRICHAUX Danièle	KAPOMPOLE Joëlle
CREPIN Vincent	QUIEVY Samuel
DEPLUS Jean-Paul	KAPOMPOLE Joëlle

DUFRANE Florent	
JACQUEMIN Hervé	
JOB Sandrine	KAPOMPOLE Joëlle
JOOS John	KAPOMPOLE Joëlle
KAYEMBE KALUNGA Samy	KAPOMPOLE Joëlle
LEFEBVRE Aliénor	QUIEVY Samuel
MELIS Cédric	KAPOMPOLE Joëlle
MEUNIER Opaline	
NAHIME Khadija	KAPOMPOLE Joëlle
OSIYER Brahi	KAPOMPOLE Joëlle
ROSSI Bruno	KAPOMPOLE Joëlle
TODISCO Alexandre	KAPOMPOLE Joëlle
VELTRI Mathieu	

Constate que la condition d'éligibilité est remplie par :

- Les 21 candidats membres effectifs élus ;
- Les 3 candidats, de pleins droits suppléants de ces 21 candidats membres effectifs.

Constate que :

- aucun membre effectif ne se trouve dans un des cas d'incompatibilité précisés à l'article 15 de la loi du 7 décembre 1998 ;

Le présent procès-verbal sera envoyé en deux exemplaires à la députation permanente, conformément à l'article 18bis de la loi du 7 décembre 1998 et à l'article 15 de l'arrêté royal du 20 décembre 2000 relatif à l'élection des membres du conseil de police dans chaque conseil communal.

Au nom du conseil communal :

Le Secrétaire,

Les Conseillers assesseurs,

Le Bourgmestre,

En séance à Mons, le 3 décembre 2018

PAR LE CONSEIL :

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

Cécile BRULARD

Nicolas MARTIN

Les Conseillers assesseurs,

M. MASSAKI MBAKI Michael Christopher

M. SOUPART Guillaume

GRH : Personnel Non- enseignant

Présidence de M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre,
Présents : Mme Catherine HOUDART, Mme Charlotte DE JAER, M.
Achile SAKAS, M. Maxime POURTOIS, Mme Mélanie OUALI, M.
Marc DARVILLE, Mme Catherine MARNEFFE, Echevins,
M. Marc BARVAIS, Président du CPAS
M. Elio DI RUPO, M. François COLLETTE, M. Jean-Paul DEPLUS,
Mme Joëlle KAPOMPOLE, M. Richard MILLER, M. Bruno ROSSI,
Mme Françoise COLINIA, Mme Savine MOUCHERON, Mme Khadija
NAHIME, Mme Danièle BRICHAUX, M. Hervé JACQUEMIN, Mme
Sandrine JOB, M. Georges-Louis BOUCHEZ, M. John JOOS, M. John
BEUGNIES, Mme Marie MEUNIER, M. Samy KAYEMBE KALUNGA,
M. Cédric MELIS, M. Stéphane BERNARD, M. Florent DUFRANE, M.
Yves ANDRE, Mme Aliénor LEFEBVRE, Mme Opaline MEUNIER, M.
Brahim OSIYER, M. David BOUILLON, M. Alexandre TODISCO, M.
Samuël QUIEVY, M. Fabio RICCOBENE, M. Vincent CREPIN, M.
Mathieu VELTRI, Mme Aïcha ASMAOUI, M. Guillaume SOUPART, M.
Michaël Christopher MASSAKI MBAKI, Mme Cécile BLONDEAU,
Mme Lucia GIUNTA, M. Julien DELPLANQUE, Conseillers
communaux
et Mme Cécile BRULARD, Directrice générale.

14^{ème} OBJET : PERSONNEL - Nominations, désignations, licenciements - Délégation au Collège Communal

Le Conseil Communal,
Délibérant en séance publique,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation qui autorise le Conseil communal à déléguer au Collège Communal certaines compétences ;

Considérant, plus particulièrement, l'article L1213-1 dudit Code qui autorise le Conseil Communal à déléguer au Collège Communal le pouvoir de nommer certains membres du personnel ;

Considérant qu'il y a lieu d'alléger les nombreuses tâches du Conseil Communal ;

Considérant, d'autre part que, dans certains cas, le Collège Communal doit être en mesure de pourvoir à certains emplois contractuels, dans les plus brefs délais, ainsi qu'au personnel nécessaire au bon fonctionnement de l'Administration ;

Considérant qu'il y a lieu d'étendre cette mesure au personnel engagé sous le statut de « contractuel » dans le cadre des différents subsides octroyés à la Ville de Mons en ce compris, les APE, PTP, et autres plans de résorption du chômage..... ;

Qu'il convient également de pourvoir provisoirement aux emplois temporaires dans l'enseignement dans le cadre de la gestion journalière de la commune ;

Considérant que la sécurité juridique et l'évolution de la jurisprudence impliquent de stipuler de façon expresse la délégation en matière de licenciement ;

Vu ses délibérations antérieures relatives au même objet ;

D E C I D E

par 29 voix pour et 16 voix contre,

ARTICLE 1 : délégation est donnée au Collège Communal pour :

- A. les nominations tant à titre stagiaire qu'à titre définitif des membres du personnel ouvrier en ce compris les auxiliaires professionnelles.
- B. les désignations et les licenciements du personnel nécessaire à la bonne marche de l'Administration : le personnel engagé à titre contractuel ; le personnel engagé dans le cadre des différents subsides octroyés à la Ville de Mons en ce compris les APE, les PTP, et autres plans de résorption du chômage ... et des moniteurs et monitrices des Centres communaux de vacances pendant les vacances scolaires.
- C. pour pourvoir provisoirement à un emploi temporaire dans l'enseignement, dans le cadre de la gestion journalière de la Commune et eu égard à l'intérêt supérieur de l'Enseignement.

ARTICLE 2 : Information en sera donnée à Monsieur le Directeur Financier ainsi qu'aux services concernés.

Secrétariat Communal

Présidence de M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre,
Présents : Mme Catherine HOUDART, Mme Charlotte DE JAER, M. Achile SAKAS, M. Maxime POURTOIS, Mme Mélanie OUALI, M. Marc DARVILLE, Mme Catherine MARNEFFE, Echevins,
M. Marc BARVAIS, Président du CPAS
M. Elio DI RUPO, M. François COLLETTE, M. Jean-Paul DEPLUS, Mme Joëlle KAPOMPOLE, M. Richard MILLER, M. Bruno ROSSI, Mme Françoise COLINIA, Mme Savine MOUCHERON, Mme Khadija NAHIME, Mme Danièle BRICHAUX, M. Hervé JACQUEMIN, Mme Sandrine JOB, M. Georges-Louis BOUCHEZ, M. John JOOS, M. John BEUGNIES, Mme Marie MEUNIER, M. Samy KAYEMBE KALUNGA, M. Cédric MELIS, M. Stéphane BERNARD, M. Florent DUFRANE, M. Yves ANDRE, Mme Aliénor LEFEBVRE, Mme Opaline MEUNIER, M. Brahim OSIYER, M. David BOUILLON, M. Alexandre TODISCO, M. Samuël QUIEVY, M. Fabio RICCOBENE, M. Vincent CREPIN, M. Mathieu VELTRI, Mme Aïcha ASMAOUI, M. Guillaume SOUPART, M. Michaël Christopher MASSAKI MBAKI, Mme Cécile BLONDEAU, Mme Lucia GIUNTA, M. Julien DELPLANQUE, Conseillers communaux
et Mme Cécile BRULARD, Directrice générale.

15^{ème} OBJET : Déclaration de Politique générale. Présentation

Le Conseil Communal,
Délibérant en séance publique,

Déclaration de Politique générale. Présentation